

Compte rendu du conseil d'école Le 09 novembre 2021

Ce conseil d'école s'est fait par visioconférence afin de respecter le confinement.

Présents:

Le maire ou son représentant : Mme Caty MOREL.

- *Les représentants de parents d'élèves* : Aurélie FIGUET, Dimitri MOULOU, Yoann LHORME, Johanna COUINEAU .
- *le DDEN* : Yves GUILLAUD-LAUZANNE
- *Les enseignants* : Mélanie MARTIN, Laëtitia PAVEGLIO, Laurie GIRAUD,
- *Excusés* : l'Inspecteur Stéphane ROLLAND, Nathanaëlle BESSY-CHORRIER, Christine GONNELLI

Ordre du jour:

- 1 . Composition et rôle du conseil d'école
- 2 . Règlement intérieur de l'école et règles communes
- 3 . Fonctionnement de l'école : effectifs et répartitions actuels, exercices PPMS
- 4 . Bilan en cours du projet d'école 2017-2020 prolongé à cause du covid
- 5 Bilan coopérative scolaire
- 6 Activités pédagogiques programmées pour l'année 2020-2021
 - a- Sorties – projets
 - b- Intervenants
 - c- Soutien de la CCTB, du Sou des Écoles, de la mairie
- 7 . Temps périscolaires (garderie, cantine)
- 8 . Travaux et aménagements

1) Composition et rôle du conseil d'école

Tour de table pour se présenter.

Le conseil d'école est composé :

- de la municipalité
- des représentants de parents d'élèves (un par classe)
- du DDEN : Délégué Départemental de l'Éducation Nationale
- de l'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
- des enseignants

Les représentants de parents d'élèves ont été élus le 8 octobre 2021 avec un suffrage exprimé de 59 sur 74 votants. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le conseil d'école.

La directrice de l'école préside les conseils d'école.

Peuvent assister sur invitation de la directrice ou sur proposition en fonction de l'ordre du jour :

- le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (psychologue scolaire, maître E, maître G), mais actuellement nous n'avons pas de psychologue scolaire.
- la santé scolaire (infirmière et médecin scolaire)
- les ATSEM, le personnel de cantine ou toute autre personne intervenant dans le cadre scolaire.
- Fréquence : 6h par an, en 3 réunions.

Rôle :

Le conseil d'école sur proposition de la directrice :

- ⇒ vote le règlement intérieur de l'école.

- ⇒ donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, sur :
 - ✓ les activités autour de l'école (cantine, garderie, transport scolaire)
 - ✓ la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
 - ✓ l'aménagement des locaux scolaires.
- ⇒ est informé et donne son avis sur le projet d'école, les classes de découverte ou sorties.
- ⇒ est consulté par la mairie sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ est informé sur l'organisation des aides spécialisées, les effectifs et la composition des classes.

Le fonctionnement de chaque classe n'est pas évoqué lors des conseils d'école. Il appartient à chaque famille souhaitant évoquer un problème ou une difficulté de s'entretenir avec l'enseignant concerné.

2) Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'école est présenté dans son intégralité ainsi que la charte informatique, la charte de la laïcité et le protocole d'accueil de l'école lié au covid.

Le règlement intérieur, les chartes et le protocole d'accueil sont votés à l'unanimité par les représentants de parents présents, par les enseignants et l'adjointe au maire et par le DDEN.

Ces documents seront communiqués aux familles sur le site internet de la mairie (adresse transmise par l'intermédiaire du cahier de liaison et par mail).

Les règles de vie commune de l'école sont rattachées au règlement intérieur et sont consultables à l'entrée de l'école et sur le site de la mairie.

3) Fonctionnement de l'école : effectifs, répartitions

Classe	Effectif	Répartition
PS-MS	23 élèves	11 PS- 12 MS
GS-CP	17 élèves	4 GS - 13 CP
CE1-CE2	16 élèves	10 CE1 - 6 CE2
CM1-CM2	23 élèves	12CM1-11CM2

Total : 79 élèves (depuis la rentrée de novembre)

3 nouvelles élèves sont arrivées le 8 novembre, en PS, CE1 et CM1.

Nous allons devoir faire remonter les effectifs pour l'année 2022/2023 entre le 9 et le 23 novembre.

4) Projet d'école

Le projet d'école était prévu initialement de 2017 à 2020 mais à cause du COVID il a été prolongé. Nous allons devoir en produire un nouveau cette année.

Nous commençons l'année avec l'ancien qui prévoit 4 axes de travail :

⇒ **Axe 1 : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

Le projet d'école prévoit trois objectifs :

- **améliorer la résolution de problèmes mathématiques et la numération** : depuis 2 ans, l'équipe des enseignantes a décidé de changer de méthode de mathématiques . Nous avons choisi de travailler avec la méthode MHM dès le CP. C'est une méthode qui fait beaucoup manipuler les élèves et leur permet de mieux comprendre la numération. Nous apprécions beaucoup les parties manipulations et jeux mathématiques qui permettent de motiver les élèves et de les aider à mieux appréhender les notions travaillées. Mais en même temps, nous adaptons la méthode à nos classes et à leurs besoins. Nous changeons ou rajoutons des choses quand cela nous paraît nécessaire.
- **Développer le goût de la lecture et améliorer la compréhension en lecture**:
 - Utilisation de la bibliothèque de St Barthélémy pour permettre un accès à plus de livres que ce que nous avons dans les classes et habituer les élèves à lire quotidiennement. Nous avons pu reprendre les prêts tous les lundis pour les CM et un lundi sur deux pour les CE et les GS/CP. Mme PAVEGLIO utilise sa propre bibliothèque bien fournie pour sa classe.

- Participation au Prix des Incorruptibles : les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 vont lire une série de 5 à 8 livres en commun et/ou individuellement et, en mai, chaque élève votera pour celui qu'il préfère. Plusieurs animations sont possibles autour de ces livres comme des carnets de lecture, des quizz, des concours. C'est un prix littéraire jeunesse qui a lieu au niveau national et qui donne accès à des livres de grande qualité.
- Participation à des rallyes lecture et des ateliers lecture en CE et en CM sous forme de fichiers ou en ligne.
- Mise en place de LALILO chez les CP et les CE1: logiciel de lecture en ligne utilisable en classe et à la maison. Mme GIRAUD a demandé que ces CE2 puissent continuer, puisque les élèves n'avaient pas tout terminé, et cela leur a été accordé.
- Les classes de PS/MS et GS/CP continuent de faire les sacs à album qui permettent de développer la culture littéraire des élèves et le langage car l'objectif est que les enfants soient capables de raconter l'album à leur famille après s'être entraînés en classe.
- La classe de CP a changé de méthode de lecture : elle utilise la méthode Calimots de RETZ qui permet d'étudier tous les pans de la lecture et de l'écriture. La méthode plaît aux élèves et aux enseignantes, nous ferons le point en fin d'année.
- Les PS/MS et les GS/CP participent à l'animation « 1mètre cube de lecture » au sein du réseau écume. Les 2 classes ont lu plusieurs albums de Corinne DREYFUSS et vont la rencontrer le vendredi 26 novembre pour travailler avec elle.

– **Développer l'écrit en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire :**

- La classe des PS/MS : Ils font des dictées à l'adulte par moment pour le cahier de vie.
- Pour les cycles 2, dictées de mots, production de phrases, productions d'écrit en dictée à l'adulte (phrases dans cahier du jour pour CP dès cette période).
- Pour les CE et les CM, mise en place de dictées et d'analyses de phrases, très régulières, ainsi que de joggings d'écriture pour que les élèves soient plus à l'aise en production d'écrits.
- Les GS/CP vont commencer à travailler avec une méthode pour développer l'orthographe qui a été créée par une équipe d'enseignants, d'orthophonistes, d'éducateurs, ... « opération enthousiasme orthographique » (vous pouvez la trouver sur internet) et selon les résultats elle sera poursuivie au fur et à mesure dans les autres niveaux.
- La méthode Calimots intègre l'acquisition de beaucoup de vocabulaire lié à la compréhension de textes lus par l'adulte. Elle travaille les types de textes et leurs productions au fur et à mesure de l'année.

– **Evaluations nationales en CP et CE1 :**

Nous sommes en train d'étudier avec les collègues les résultats de ces évaluations pour faire évoluer notre projet d'école. Les familles des élèves de CP et de CE1 ont toutes eu un rendez-vous avec l'enseignante pour faire le point sur les résultats de leur enfant. Nous vous communiquerons nos conclusions pour l'évolution du projet d'école lors du prochain conseil. De nouvelles évaluations en CP auront lieu en janvier et apporteront peut-être d'autres adaptations.

⇒ **Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen et éducatif de santé).**

- Sur le plan culturel : Les élèves vont enrichir leur culture musicale avec l'aide de l'intervenante musique de mars à juin. Le projet n'est pas encore totalement abouti car nous devons rencontrer à nouveau l'intervenante pour le finaliser avec elle. Nous souhaitons continuer de découvrir des musiques du monde en lien avec la fresque et notre correspondance avec la Tanzanie.
- Sur le plan sportif :

- Nous avons tous commencé en période 1 par un cycle course longue (endurance) car nous souhaitons poursuivre l'organisation du courseton. Cette année, chacun courait car il avait la chance de pouvoir le faire (alors que d'autres enfants malades ne le peuvent pas) et d'apprendre à maîtriser sa course pour

pouvoir aller au bout de l'effort. Nous avons offert une médaille à chaque enfant grâce à la coopérative scolaire pour marquer la participation au courseton.

- pour l'instant, le protocole nous permet de pratiquer tous les sports autorisés à l'école. Les CE et CM ont fait une séance découverte du hand et le pratiqueront plus longuement pendant l'année. Le Kinball et le football devraient pouvoir être pratiqués par les CE et CM. Pendant l'année du Tchoukball sera proposé : Connu pour être un sport sans risques, le tchoukball est un sport collectif de ballon où toute obstruction ou contact est interdit. Dans ce sport qui mélange handball, volley-ball et pelote basque, le jeu en équipe est indispensable : un sport parfait pour développer l'esprit d'équipe et le fair-play !

-En GS/CP après le cycle course longue, nous commençons un cycle avec parcours de motricité et lancer avec précision (dans la cour quand le temps le permet ou dans la salle de motricité). Et en même temps nous continuons (avec Christine) les jeux coopératifs pour développer le respect des règles et la solidarité. A la prochaine période nous découvrirons l'utilisation de plusieurs raquettes : tennis de table, tennis, badminton pour développer l'agilité.

- En PS/MS les enfants ont réalisé eux aussi un cycle course longue ainsi que des parcours de motricité qui sont très importants pour leur développement physique.

➤ Sur le plan humaniste :

- Nous avons tous travaillé sur les règles de vie en collectivité durant la première période associée à un rappel des gestes barrières.
- Les élèves de la GS au CM2 ont participé à une première séance de « compétences psychosociales » animée par le centre social. Chaque classe aura 4 séances au total : les vendredis 1^{er} octobre, 10 décembre, 14 janvier et le 4 mars. Les élèves apprennent à mieux connaître leurs camarades, à repérer les goûts des uns et des autres, à se respecter, à gérer les conflits. C'est la première fois que nous y participons et si cela nous semble pertinent, nous continuerons cette action les années suivantes.
- Nous avons commencé à aborder le respect des autres, la liberté d'expression et la laïcité lors de l'hommage à Samuel PATY mais par le biais d'albums pour les plus jeunes et plus avec des vidéos et des affiches pédagogiques pour les plus grands. Ces notions continueront d'être travaillées pendant l'année car elles sont au cœur des relations entre les élèves. Le comportement de certains élèves montre qu'il est important d'en parler très régulièrement pour les aider à mieux se comporter.
- Les classes de CE et CM ont pu vivre une animation sur le tri organisée par Karine RAVEL du SICTOM pour mieux comprendre les objectifs du tri et son intérêt pour la planète et donc pour nous tous. Les GS/CP vivront cette animation un peu plus tard dans l'année.
- La classe de CM continue de gérer les déchets triés de toute l'école. Tous les mardis, certains d'entre eux accompagnent leur enseignante pour aller vider nos poubelles de tri (papiers / emballages) dans les containers qui sont juste à côté. Bravo à eux !
- Dans ce cadre, la classe de GS/CP s'occupe du développement d'un compost. Normalement, M. THIVOLLE (guide composteur) viendra animer un atelier de construction d'un lombricomposteur au sein de la classe. Cela permettra d'avoir notre propre lombricomposteur qui est plus facile à utiliser que le compost au fond du près pendant l'hiver. Laurence nous fait passer les épluchures de fruits et restes de légumes de la cantine et les familles venant à l'école et n'ayant pas de compost à la maison peuvent apporter leurs épluchures. Des rappels sont lancés régulièrement dans les cahiers de vie ou de devoirs. L'objectif est de nourrir le potager pour pouvoir jardiner au printemps.
- L'année dernière le jardin a bien fonctionné. Nous avons pu récolter des haricots pendant l'été, deux cueillettes ont pu se faire en juillet et août. Nous avons longtemps attendu les tomates que nous avons pu finalement récolter début septembre. En octobre, nous avons récolté plusieurs potimarrons avec lesquels nous avons réalisé une soupe et un gâteau. Les élèves ont beaucoup aimé et cela leur a permis de découvrir ce qu'est une recette.
- Toutes les classes seront sensibilisées au respect de la propreté dans les lieux publics et dans la nature en participant à « nettoignons la nature » durant la dernière semaine d'école comme nous l'avons fait l'année dernière.

⇒ **Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

La mise en place des **groupes de besoins** (travail en autonomie et tâches plus complexes pour les élèves qui avancent / travail avec l'enseignant pour remédier ou consolider une notion pour les élèves dont la compétence n'est pas acquise) permet aux enseignants de gérer l'hétérogénéité des élèves. A cela s'ajoutent **les séances d'APC**, **le tutorat en classe** (l'aide d'un élève par un autre élève), **la différenciation pédagogique** (adaptation du travail en quantité et en difficulté en fonction des élèves), **les échanges de services** pour la phonologie, l'anglais et la découverte du monde, **l'intervention des enseignants du RASED** (Maîtresse E), **la mise en place de PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) et **les stages de l'école apprenante** mis en place suite au confinement permettent de proposer du soutien à chaque vacances. Mais si les groupes ne sont pas suffisants nous ne pouvons mettre en place ce soutien.

Le bilan effectué montre que les groupes de besoin, le tutorat et la différenciation pédagogique fonctionnent bien mais ne sont pas toujours suffisants. Les APC permettent d'accorder un temps privilégié (en petit groupe) pour les élèves qui en ont besoin. Les enseignants remarquent qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'estime de soi chez certains élèves et qu'il faudrait avoir davantage d'outils permettant de mettre en avant les progrès, l'évolution de chacun (graphiques...).

Remarque : un bon suivi médical (ophtalmologique, orl, dentaire, orthopédique, orthophonique, psychologique, orthoptique...), adapté aux besoins de l'enfant, est primordial pour sa réussite à l'école. Les enseignants, la puéricultrice de la PMI, l'infirmière scolaire, ou les enseignants du RASED, peuvent être amenés à orienter certaines familles vers ces professionnels.

L'infirmière est venue faire la visite des GS le vendredi 8 octobre. La PMI interviendra pour les PS durant l'année. Il est important de bien suivre les préconisations de la PMI ou de l'infirmière et le plus rapidement possible pour ce qui concerne un bilan ou suivi orthophonique car les délais sont très longs.

⇒ **Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).**

Cantine : L'équipe de la cantine s'est reconstituée : Élisabeth VALLET est toujours présente et Laurence VITACCHIO est revenue très contente de retrouver les enfants et nous, nous étions bien contents de la retrouver. Les repas se terminent à des horaires compatibles avec les besoins de bouger des enfants. Laurence a conservé son système de points avec récompense qui fonctionne bien. Vous avez eu un message explicatif de la mairie en début d'année concernant le fonctionnement de la cantine.

Noël : Le repas de Noël, traditionnellement offert par la mairie ne pourra avoir lieu cette année à cause des mesures sanitaires liées au covid. La mairie est en train d'étudier la mise en place d'un goûter que les enfants pourront rapporter chez eux. → Il y aura bien un goûter préparé par la MFR (qui fournit les repas de la cantine). Caty et Laurence de la MFR viendront les distribuer aux enfants le mardi 14 décembre vers 11h. Chaque enfant pourra rapporter chez lui son goûter de Noël.

Le spectacle de Noël, offert tous les ans par le SOU des écoles, est pris en charge par la coopérative scolaire car le SOU est en difficulté cette année. Il y aura 2 représentations, une pour les 3 classes de la PS au CE2 et une autre pour les CM. Ce spectacle est centré sur le thème de la diversité culturelle et s'inscrit dans notre projet d'école en lien avec notre correspondance avec l'école en Tanzanie et avec notre projet en musique ainsi qu'avec les programmes de questionner le monde.

Aide aux devoirs et développement culturel : Depuis 3 ans, la mairie s'est associée au centre social pour mettre en place du soutien aux devoirs et du développement culturel. Le CLAS a lieu les mardis et jeudis soirs de 16h30 à 17h45 et concerne 11 élèves du CP au CM2. Deux équipes d'animateurs se relaient pour animer ces moments de soutiens et de développement culturel.

Intervenants

L'intervention de Valérie Delhomme, en musique (de février à juin) est prévue. En sport pour les CE et CM,

normalement Benjamin PION devrait intervenir en football et kinball pour les CE et CM et l'intervention de Simon ISSARTEL en handball vient d'être confirmée (ce n'était pas le cas le jour du conseil).

De plus, nous avons un **service civique**, Lucas MILLET, qui travaille au sein de l'école depuis mi-septembre jusqu'à fin juin. Il s'occupe majoritairement des ateliers des GS mais aussi d'élèves en difficulté en CP et CE1 et il aide dans les autres classes ponctuellement. Enfin, il nous aide dans la réalisation de matériel pédagogique : photocopies, plastification, découpage, ... ce qui est très utile à l'ensemble des classes pour la mise en œuvre de la méthode MHM et du reste.

Soutien de la communauté de commune Entre Bièvre et Rhône, du Sou des Ecoles et de la Mairie

Ce sont des partenaires qui apportent un soutien matériel et financier à l'école :

- La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône continue uniquement l'entretien du matériel qui avait été fourni par la CCTB. Pour l'instant, aucun budget d'achat de matériel n'a été voté. Or, nos ordinateurs portables sont en train d'arriver en fin de vie. Deux sont déjà hors service. Nous espérons donc que des crédits pour l'achat de nouveaux ordinateurs seront bientôt votés. Sinon, il faudra trouver une solution pour en racheter.
- Le Sou des Écoles, association de parents d'élèves, soutient les projets de sorties scolaires proposés par les enseignants (sortie à la journée, spectacles, goûter de Noël, fête de l'école, ...) à hauteur de 700 euros par classe. Cette année, après consultation entre les enseignants et le bureau du SOU, nous avons décidé de geler temporairement la participation à l'achat de matériel pédagogique (500 euros par classe) car le SOU risque d'être en difficulté financière suite aux 2 années où ils n'ont pu organiser leurs actions habituelles à cause du covid. Le bureau actuel est très motivé et a prévu de nombreuses actions cette année pour relever le SOU. Nous espérons que les familles seront au rendez-vous pour les aider par leur présence et leur participation. Nous rappelons que sans le SOU nous ne pouvons aller tous en sortie scolaire chaque année comme cela se fait depuis très longtemps (plus de 10 ans). L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles du Sou des Écoles pour toutes ces activités possibles grâce à eux et qui permettent aux élèves de « sortir de la classe » pour découvrir des choses que certains ne feraient jamais !
- L'éducation étant un service public national, son organisation et son fonctionnement sont assurés par l'Etat. Au niveau de l'école, c'est donc la commune qui a la charge des écoles publiques de son territoire. La mairie est propriétaire des locaux et assure la construction, l'extension, les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école. L'organisation de la restauration et de la garderie scolaires relève de la compétence de la commune. La commune gère les personnels non enseignants (ATSEM et personnel de cantine, d'entretien des locaux). C'est le maire qui inscrit les enfants de sa commune dans l'école, la directrice réalise uniquement les admissions par la suite.

5) Bilan de la coopérative scolaire sur l'année 2019/2020 :

Le compte de la coopérative est alimenté majoritairement par la vente des photos de classes et par la participation des familles. Cela nous permet de payer l'inscription et l'achat des livres du prix des Incorruptibles, d'abonner les classes à des journaux ou magazines adaptés à leur âge (1 jour 1 actu, Mes premiers j'aime lire, J'aime lire maxi, Images Doc, Youpi), des jeux pédagogiques, des livres, ... De plus, nous avons continué d'équiper notre école avec des jeux pour la cour (grandes briques de construction et de nouveaux vélos pour les petits et pour les grands). Cette année, nous prenons en charge le spectacle de Noël en plus des abonnements divers. Mais notre budget s'amenuise suite à l'équipement en jeux, en radios, en plastifieuse et nous allons devoir réduire nos dépenses.

Bilan coopérative scolaire 2020/2021

Report actif : + 7112,22

Dépenses :

- Abonnements journaux, magazines, Incorruptibles, école des loisirs : **866,19**
- Sortie et spectacle : **848,90**
(animation soierie, animation miel)
- Achats jeux de récréation : **1847,02**
(briques Nathan, jeux coopératifs, pack vélos et panneaux, vélos pour grands)
- Matériel pédagogique : **671,97**
(malette press, livres EMC dauphiné, edumoov, petits radis, rallye lecture cp, livres, USEP, livres anglais, jeux tables, escape game)
- Fournitures pour ateliers, bricolage et arts plastiques : **284,16**
- Achat matériel (plastifieuse, radios pour les classes) : **528,95**
- Assurance : **184,50**
- Frais divers : **3,88**

Entrées :

- Cotisations coopératives : **554,00**
- Photos bénéfiques : **478,00**
- Vente miel : **453,00**

Total restant : + 3361,65

6) Travaux et aménagements

L'équipe enseignante remercie la commune de St Barthélémy pour tous les travaux réalisés régulièrement par la mairie.

L'équipe enseignante remercie tout particulièrement la commune pour les travaux suivants :

- Le changement des robinets des toilettes extérieurs .
- La remise en route de l'alarme incendie.

L'équipe enseignante demande la réalisation des travaux suivants :

- La mise en place de plusieurs alarmes en fonction des besoins (alerte intrusion, alerte inondation)
- Le changement des fenêtres de la maternelle qui sont complètement voilées et s'ouvrent en cas de grand vent.
- L'installation de la fibre car actuellement nous avons souvent du mal selon les classes à faire fonctionner les 6 ordinateurs portables restants pour nos logiciels en ligne.
- Changer la bibliothèque des GS/CP qui n'est pas adaptée à leur âge.
- Renouveler la peinture des murs des classes, une classe par année sur 4 ans.

Question de Monique GIRAUD ATSEM : Comment cela va-t-il se passer avec la cantine des prochaines semaines puisque il y a entre 34 et 40 élèves à la cantine ?

Mme MOREL va poser la question en mairie et donnera une réponse rapidement.

7) Questions des parents :

Dates des prochains conseils d'école : le mars 2022 et le juin 2022 à déterminer en fonction des possibilités des membres dans les semaines à venir.

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Laëtitia PAVEGLIO
Secrétaire

Mélanie MARTIN
Présidente